

# Baromètre des Intercommunalités



|                      |       |
|----------------------|-------|
| Intercommunalité:    | _____ |
| Code postal :        | _____ |
| Code INSEE :         | _____ |
| Nombre d'habitants : | _____ |
| Superficie:          | _____ |



Le questionnaire doit être rempli à minima avec le président ou son représentant ET un ou plusieurs représentants d'associations locales.  
Ne pas oublier de compléter cette page et de signer en fin de questionnaire

A retourner le plus rapidement possible afin d'en faciliter le traitement à :

Réseau Cohérence  
1 Place Jules Ferry  
56100 Lorient  
Tel 02 97 84 98 18  
contact@reseau-coherence.org

[www.barometredudeveloppementdurable.org](http://www.barometredudeveloppementdurable.org)



*Les partenaires du Baromètre des intercommunalités*



VERSION DECEMBRE 2015

## Baromètre des Intercommunalités

### Objectif du questionnaire:

Ce questionnaire a pour but de permettre aux intercommunalités (EPCI) de Bretagne de se situer dans leur prise en compte du développement durable et solidaire au regard de 100 questions.

Il permet aux intercommunalités de mettre en avant certaines de leurs pratiques et apporte de nouvelles pistes de réflexion pour de nouveaux projets, il crée un espace d'échange entre la collectivité et les citoyens.

### Quelques remarques préalables:

#### Ce questionnaire n'est qu'une première étape.

L'idée n'est pas de faire « un contrôle » mais plutôt à l'occasion de ces questions de mesurer ensemble tous les aspects possibles du développement durable, de situer une dynamique.

Cette globalité difficile à appréhender, est vue **sous l'angle incitatif**.

Les questions sembleront parfois anodines, parfois complexes, parfois trop généralistes, parfois trop spécialisées.

C'est le nombre de question : 100, et le barème des points attribués à chaque question qui permettra de dégager une image du développement durable sur le territoire de l'intercommunalité.

Le Baromètre est destiné à mettre en valeur les pratiques d'un territoire sur lequel interviennent différentes collectivités avec différentes compétences: commune, établissement public de coopération intercommunale Pays, Département, Région, Etat...

Le questionnaire est très largement perfectible.

Nous comptons sur la collaboration des élus pour l'améliorer.

Les réponses attendues sont OUI ou NON.

Il est possible de ne pas se prononcer (cocher NSP) mais cela apparaîtra le site internet.

Répondre NON peut paraître frustrant lorsque l'intercommunalité a déjà fait d'importants efforts qui pourraient justifier un OUI à 70%.

Cependant, cocher la case NON c'est se réserver une marge de progression pour la prochaine évaluation.

Lorsque la question porte sur une sensibilisation ou une incitation, la Réponse OUI implique une réalité formelle et répétitive à destination de toute l'intercommunalité.

Lorsque la question porte sur un soutien, la réponse OUI implique un réel engagement : financement, mise à disposition de matériel, de personnel ou de locaux.

Il est possible de formuler des remarques à chaque question.

Noter les remarques en fin de questionnaire, rappeler le numéro de la question.

OUI  NON  nsp  Collectivité autre, préciser :  L'EPCI s'engage :

cocher pour :  
ne se prononce pas

la mise en œuvre est réalisée par une autre  
collectivité (Pays, Département, Région, Etat, ....)

L'EPCI s'engage à réaliser l'action

Il est possible à la fin de chacun des 4 thèmes abordés de formuler des questions que l'élu aurait souhaité que l'on pose. Cela donne à l'élu la possibilité de valoriser des pratiques locales. Certaines questions ainsi posées viendront enrichir la prochaine version du questionnaire.

# Thème de l'économie

## ECONOMIE RESPONSABLE

### 1 La collectivité a-t-elle initié une réflexion sur les alternatives aux modèles économiques actuels ?

OUI  NON  nsp

autre collectivité :

L'EPCI s'engage : OUI

Commentaire :

L'économie Sociale et Solidaire (ESS), l'économie circulaire, l'économie collaborative sont des solutions alternatives aux défis multiples posés par les crises économiques, sociales, environnementales et morales - une réflexion commune peut être engagée via la venue de conférencier, la diffusion de films/documentaires, etc.

### 2 La collectivité a-t-elle initié un programme d'éducation populaire pour tous (acteurs économiques compris) sur les limites de la croissance économique ?

OUI  NON  nsp

autre collectivité :

L'EPCI s'engage : OUI

Commentaire :

Explication des limites du PIB : une pollution sur un cours d'eau crée de la croissance car il faut dépolluer le cours d'eau, les gens tombent malade et vont chez le médecin etc. Si il n'y avait pas eu de pollution, la croissance n'aurait pas augmentée, cet indicateur est uniquement économique = somme des valeurs ajoutées.

### 3 La collectivité a-t-elle, à côté du PIB, calculé des indicateurs économiques de développement durable ?

OUI  NON  nsp

autre collectivité :

L'EPCI s'engage : OUI

Commentaire :

Il existe de nombreux indicateurs dits de développement durable qui ne sont pas, comme l'est le PIB, des indicateurs économiques mais bien des indicateurs de bien-être. D'ailleurs, le 29 janvier 2015, une proposition de loi sur la "prise en compte des nouveaux indicateurs de richesse dans la définition des politiques publiques" a été adoptée par les députés et inclus les indicateurs de développement durable.

Le gouvernement a mis en place un r

Exemple : Val d'Ille : ISBET (indicateurs Sociaux de Bien-être Territorialisé)

### 4 La collectivité a-t-elle identifié les activités économiques stratégiques qui sont appelées à une mutation profonde (disparition ou développement) afin de les accompagner (formation, réorientation, etc...) dans les étapes de transitions ?

OUI  NON  nsp

autre collectivité :

L'EPCI s'engage : OUI

Commentaire :

## Baromètre des intercommunalités: Thème de l'économie

|   |                              |  |   |
|---|------------------------------|--|---|
| <b>5 La collectivité a-t-elle mis en place un schéma directeur d'Economie circulaire ?</b>  |                              |  |   |
| OUI <input type="checkbox"/>  | NON <input type="checkbox"/> | nsp <input type="checkbox"/>                           | autre collectivité : <input style="width: 80%;" type="text"/> |
| L'EPCI s'engage : OUI <input type="checkbox"/>  |                              | Commentaire : <input style="width: 90%;" type="text"/> |   |
| Partage des déchets inter-entreprises (déchets des uns sont les matières premières des autres) : plateforme de matériaux/matériels non utilisés par les professionnels, etc.) |                              |  |   |
| <i>Exemple : Le CA de La Rochelle a identifié la promotion de l'économie circulaire dans son agenda 21</i>  |                              |  |   |

|  |                              |   |   |
|--|------------------------------|---|---|
| <b>6 La collectivité fait-elle la promotion des circuits courts (alimentaires) ou de proximité ?</b>   |                              |   |   |
| OUI <input type="checkbox"/>   | NON <input type="checkbox"/> | nsp <input type="checkbox"/>                          | autre collectivité : <input style="width: 80%;" type="text"/> |
| L'EPCI s'engage: OUI <input type="checkbox"/>  |                              | Commentaire: <input style="width: 90%;" type="text"/> |   |
| L'EPCI a pour volonté de favoriser son économie locale et ses producteurs locaux, en faisant la promotion des circuits courts et des AMAP : pour aller plus loin, il peut créer un guide de la consommation durable et éthique sur son territoire ; intégrer dans sa politique agricole le scénario AfTerres 2050 ; etc. |                              |   |   |
| <i>Exemple : Le CC de Haute Cornouaille : promotion des circuits courts alimentaires - autocollant "Produit à deux pas" : Forte volonté d'inciter les gens à consommer local - soutien à l'installation d'agriculteurs - maintien des commerces de proximité</i>   |                              |   |   |

|   |                              |   |   |
|---|------------------------------|---|---|
| <b>7 La collectivité soutient-elle le déploiement des commerces, services, activités de proximité ?</b>   |                              |   |   |
| OUI <input type="checkbox"/>  | NON <input type="checkbox"/> | nsp <input type="checkbox"/>                          | autre collectivité : <input style="width: 80%;" type="text"/> |
| L'EPCI s'engage: OUI <input type="checkbox"/>   |                              | Commentaire: <input style="width: 90%;" type="text"/> |   |
| <i>CC Arc Sud Bretagne : rédaction d'une charte commerciale avec la Chambre du Commerce et de l'Industrie du Morbihan, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat et l'Union des commerçants. La communauté de communes prend le relai en cas de carence de l'offre privée ou retrait de cette dernière</i> |                              |   |   |

|  |                              |   |   |
|--|------------------------------|---|---|
| <b>8 La collectivité soutient-elle (financièrement ou matériellement) le développement de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) sur son territoire ?</b> |                              |   |   |
| OUI <input type="checkbox"/>   | NON <input type="checkbox"/> | nsp <input type="checkbox"/>                          | autre collectivité : <input style="width: 80%;" type="text"/> |
| L'EPCI s'engage: OUI <input type="checkbox"/>  |                              | Commentaire: <input style="width: 90%;" type="text"/> |   |
| <i>Exemple : CC Val d'Ille</i>   |                              |   |   |

**INCITATION A LA RESPONSABILITE SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE DE TOUS LES ACTEURS DU TERRITOIRE**

**9 La collectivité utilise-t-elle des clauses sociales et/ou environnementales dans le cadre de ses marchés publics (Appels d'Offre) ?**

OUI  NON  nsp  autre collectivité :

L'EPCI s'engage: OUI  Commentaire:

Social : favoriser les entreprises de réinsertion et les chantiers de réinsertion ; etc. Environnement : procédés non polluants, etc.

Exemple : CA de St Brieux : insertion de publics en difficulté. Métropole Nice Côte D'azur : Chantiers verts à qualité environnementale et respect des principes du Développement Durable mis en place lors de la réalisation de travaux ; etc.)

**10 Y a-t-il une conditionnalité sociale environnementale des aides accordées aux entreprises sur le territoire de la collectivité ?**

OUI  NON  nsp  autre collectivité :

L'EPCI s'engage: OUI  Commentaire:

L'EPCI peut envisager de coupler son aide économique aux entreprises avec leur degré de RSE ; etc.

**11 La collectivité a-t-elle demandé aux banques, aux compagnies d'assurance ou aux organismes de retraite avec lesquelles elle travaille de lui fournir des informations sur leurs désinvestissements dans les entreprises relevant du secteur des énergies fossiles et/ou sur leurs investissements dans les entreprises contribuant au financement de la transition énergétique ?**

OUI  NON  nsp  autre collectivité :

L'EPCI s'engage: OUI  Commentaire:

La ville de Rennes demande aux banques, opérateurs financiers, compagnies d'assurance avec lesquelles elle travaille (ou qui souhaiteraient travailler avec elle) et aux organismes de retraite auxquels elle cotise au bénéfice de ses fonctionnaires, agents contractuels et élu-e-s, de fournir les informations suivantes :

1. quelle part des investissements réalisés est dirigée vers des entreprises ou des projets relevant du secteur des énergies fossiles et comment ces organismes envisagent-ils de réduire cette part ;
2. quelle part des investissements réalisés est dirigée vers des entreprises ou des projets contribuant au financement de la transition énergétique : efficacité énergétique, énergies renouvelables, économie circulaire.

La Ville de Rennes s'est engagée à étudier la prise en considération de ces éléments, notamment, par l'instauration d'un critère -responsabilité sociétale des entreprises- dans les consultations qu'elle effectue régulièrement pour ses opérations de financement.

[www.350.org](http://www.350.org)

**12 La collectivité soutient-elle la mise en place une monnaie alternative ou un système d'échange local (SEL) ?**

OUI  NON  nsp  autre collectivité :

L'EPCI s'engage: OUI  Commentaire:

Une monnaie locale complémentaire (MLC) est une monnaie sur une zone géographique limitée, qui fonctionne en complément de la monnaie nationale, pour défendre des principes liés à l'économie sociale et solidaire. Elle n'a pas de cours légal et ne peut faire l'objet de spéculation. Son but principal est de dynamiser l'économie locale.

Un Système d'échange local est un système d'échange de produits ou de services qui se font au sein d'un groupe (généralement associatif). Le SEL permet à tout individu d'échanger des compétences, des savoir-faire et des produits avec les autres membres du groupe dans un même secteur géographique. Pour comptabiliser les échanges, le SEL crée sa propre monnaie, appelée unité d'échange, le plus souvent basée sur le temps (1 heure = 60 unités)

Exemple : Le Galleco est soutenu par le Conseil Départemental d'Ille et Vilaine / Sou'sol CA le Boulonnais monnaie locale

## Baromètre des intercommunalités: Thème de l'économie

### 13 La collectivité fait-elle la promotion de l'investissement local ou de l'épargne citoyenne ?

OUI  NON  nsp

autre collectivité :

L'EPCI s'engage: OUI

Commentaire:

L'investissement du citoyen dans les énergies renouvelables est courant en Allemagne. Aussi, il existe des banques aux placements éthiques comme la NEF. Terre de Liens développe l'agriculture biologique et paysanne en acquérant du foncier grâce au placement de l'argent du citoyen.

<http://www.terredeliens.org/-collectivites->

*exemple : Les Clubs d'Investisseurs pour une Gestion Alternative et Locale de l'Epargne Solidaire (CIGALES) - la ville de Rennes : "Au Gallo"*

### 14 La collectivité sensibilise-t-elle les habitants du territoire sur l'alimentation durable ?

OUI  NON  nsp

autre collectivité :

L'EPCI s'engage: OUI

Commentaire:

Sur la saisonnalité des produits, moins de produits animaux, plus de fruits et légumes, plus de légumineuses, fruits à coques.

<http://famillesaalimentationpositive.fr>

*Exemple : Comme l'agglomération de Vannes, la collectivité peut accueillir un projet de "Famille à Alimentation Positive"*

### 15 La collectivité incite-t-elle les acteurs du tourisme à s'engager dans un tourisme durable et responsable ?

OUI  NON  nsp

autre collectivité :

L'EPCI s'engage: OUI

Commentaire:

Proposer des animations, formations, proposer un label, promotion du tourisme responsable, etc.

## POLITIQUE DE L'EMPLOI ET DYNAMISME DU TERRITOIRE

### 16 La collectivité soutient-elle les entreprises éco-innovantes ?

OUI  NON  nsp

autre collectivité :

L'EPCI s'engage: OUI

Commentaire:

L'éco-innovation se définit comme la production, l'assimilation ou l'exploitation de la nouveauté dans les produits, processus, services ou les méthodes managériales, avec pour objectif, tout au long de leur cycle de vie, de prévenir ou réduire de manière substantielle les risques environnementaux, la pollution et les autres impacts négatifs liés à l'utilisation des ressources nécessaires.

*Exemple : CA St-Nazaire, investissement pour la maîtrise de l'énergie et un projet d'éco-quartier.*

### 17 La collectivité accompagne-t-elle les entreprises locales dans leur démarche de développement durable ?

OUI  NON  nsp

autre collectivité :

L'EPCI s'engage: OUI

Commentaire:

*Exemple : coordination des acteurs économiques pour mettre en place les bases d'une économie circulaire ; animation des zones d'activités existantes : Green Fit au Val d'Ille ; pour les zones à créer intégrer des programmes type Qualiparc. Mise en place d'un réseau de mutualisation des pratiques professionnelles durables au CA Rouen Elbeuf Austrberthe*

## Baromètre des intercommunalités: Thème de l'économie

|   |                              |  |  |
|---|------------------------------|--|--|
| <b>18 La collectivité a-t-elle développé ou soutenu une filière éco matériaux locaux ?</b>                                    |                              |  |  |
| OUI <input type="checkbox"/>  | NON <input type="checkbox"/> | nsp <input type="checkbox"/>                           | autre collectivité : <input style="width: 100%;" type="text"/> |
| L'EPCI s'engage: OUI <input type="checkbox"/>   |                              | Commentaire: <input style="width: 100%;" type="text"/> |  |
| Etude sur les potentiels du territoire à produire des matériaux destinés à l'habitat (paille, chanvre, cotons recyclés, etc.) |                              |  |  |

|  |                              |  |  |
|--|------------------------------|--|--|
| <b>19 La collectivité a-t-elle créé un espace pour les travailleurs isolés de son territoire ou des pépinières d'entreprises ?</b>     |                              |  |  |
| OUI <input type="checkbox"/>   | NON <input type="checkbox"/> | nsp <input type="checkbox"/>                           | autre collectivité : <input style="width: 100%;" type="text"/> |
| L'EPCI s'engage: OUI <input type="checkbox"/>  |                              | Commentaire: <input style="width: 100%;" type="text"/> |  |
| <i>Exemple : Locaux avec accès internet à Langouet CC Val d'Ille<br/>Pépinière TIC et éco construction CA Rouen Elbeuf Austrberthe</i> |                              |  |  |

|  |                              |  |  |
|--|------------------------------|--|--|
| <b>20 Le territoire de la collectivité accueille-t-il un atelier de coopération et/ou d'innovation technologique ouvert au grand public ?</b>  |                              |  |  |
| OUI <input type="checkbox"/>   | NON <input type="checkbox"/> | nsp <input type="checkbox"/>                           | autre collectivité : <input style="width: 100%;" type="text"/> |
| L'EPCI s'engage: OUI <input type="checkbox"/>  |                              | Commentaire: <input style="width: 100%;" type="text"/> |  |
| Il s'agit de FabLab (un laboratoire de fabrication - serre à faire des expériences, de la recherche, obtenir une aide au bricolage et de bénéficier de la présence d'appareils de technologie que l'on a pas chez soi) ou toute autre démarche de co-working |                              |  |  |
| <i>Exemple : L'agglomération de St Nolff a mis à disposition un hangar pour accueillir un laboratoire d'expérimentation associatif : le Labo du Nautilus</i>   |                              |  |  |

|  |                              |  |  |
|--|------------------------------|--|--|
| <b>21 La collectivité propose-t-elle aux personnes en recherche d'emplois ou en voie de consolidation de leurs emplois une aide matérielle pour leurs démarches ?</b>  |                              |  |  |
| OUI <input type="checkbox"/>   | NON <input type="checkbox"/> | nsp <input type="checkbox"/>                           | autre collectivité : <input style="width: 100%;" type="text"/> |
| L'EPCI s'engage: OUI <input type="checkbox"/>  |                              | Commentaire: <input style="width: 100%;" type="text"/> |  |
| La collectivité peut mettre à disposition des véhicules motorisés ou non, des tickets de transports en commun pour que des personnes en recherche d'emplois puissent se rendre à des entretiens ou dans des structures qui les accompagnent (Pôle emploi, mission locale, etc.). |                              |  |  |
| <i>Exemple : mise à disposition de scooters à CC Douarnenez et CC du pays. Le Pays du Mené aide à l'accueil des familles de l'employé. Communauté de communes de Vitré.</i>  |                              |  |  |

### AMENAGEMENT DU TERRITOIRE & PRESERVATION DES RESSOURCES

|  |                              |  |  |
|--|------------------------------|--|--|
| <b>22 La collectivité a-t-elle un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) ?</b>  |                              |  |  |
| OUI <input type="checkbox"/>   | NON <input type="checkbox"/> | nsp <input type="checkbox"/>                           | autre collectivité : <input style="width: 100%;" type="text"/> |
| L'EPCI s'engage: OUI <input type="checkbox"/>  |                              | Commentaire: <input style="width: 100%;" type="text"/> |  |
| Aujourd'hui, la réalité du fonctionnement et de l'organisation des territoires fait de l'intercommunalité l'échelle la plus pertinente pour coordonner les politiques d'urbanisme, d'habitat et de déplacements et donc un PLUI. Pour faire face aux questions d'étalement urbain, de préservation de la biodiversité, d'économie des ressources et de pénurie de logements, le niveau communal n'est plus aujourd'hui le plus approprié. Les enjeux actuels exigent que ces questions soient prises en compte sur un territoire plus vaste. |                              |  |  |
| <i>Exemple : Brest</i>   |                              |  |  |

Baromètre des intercommunalités: Thème de l'économie

**24 La collectivité a-t-elle mis en place un outil de suivi des installations/transmissions agricoles ou mis en place une politique de maîtrise foncière pour l'installation de nouveaux agriculteurs ?**

OUI  NON  nsp   
 L'EPCI s'engage: OUI

autre collectivité :   
 Commentaire:

La collectivité se doit de préserver ses terres agricoles dans un objectif d'autonomie alimentaire du territoire, de préservation de l'environnement, de lutte contre l'artificialisation des sols, etc.

*Exemple : CA Metz Métropole : Adhérent au réseau « Terres en villes » / CU de Bordeaux a mis en place une politique « développer une agriculture de proximité et vivrière » avec 3 volets : la maîtrise foncière, l'aide matérielle à l'installation, le soutien aux circuits courts CA*

**25 Le territoire de la collectivité a-t-il atteint l'objectif du grenelle des 20% en agriculture biologique ?**

OUI  NON  nsp   
 L'EPCI s'engage: OUI

autre collectivité :   
 Commentaire:

Le Grenelle de l'environnement a prévu le développement de l'agriculture biologique avec les objectifs d'aboutir à 20 % de produits biologiques dans la restauration collective d'ici 2012 et de passer en agriculture biologique 20 % de la surface agricole utile en France en 2020.

Questions que vous auriez souhaité que l'on pose dans le thème économie:

OUI  NON  nsp   
 L'EPCI s'engage: OUI

autre collectivité :   
 Commentaire:

OUI  NON  nsp   
 L'EPCI s'engage: OUI

autre collectivité :   
 Commentaire:

## Thème de la solidarité

### SOLIDARITE DANS LE TEMPS : entre les générations

#### 26 La collectivité propose-t-elle (ou s'assure-t-elle) des lieux d'accueil de familles en difficulté ?

OUI  NON  nsp

autre collectivité :

L'EPCI s'engage: OUI

Commentaire:

*Exemple : une « maison des parents » accueille des parents dépassés dans leurs enfants ou qui s'interrogent sur l'éducation à CA Mulhouse en Alsace*

#### 27 La collectivité propose-t-elle un système de garde d'enfants en horaires décalées accessible à tous ?

OUI  NON  nsp

autre collectivité :

L'EPCI s'engage: OUI

Commentaire:

*Exemple : "chez vous les p'ty loups" par la CA Vitré communauté (coût : entre 0,5€ les revenus indexé sur le quotient familial)*

#### 28 La collectivité accueille-t-elle un Bureau d'Information Jeunesse (BIJ) ou équivalent ?

OUI  NON  nsp

autre collectivité :

L'EPCI s'engage: OUI

Commentaire:

*exemple : Lorient*

#### 29 La collectivité propose-t-elle un service de colocation/cohabitation entre personnes âgées et jeunes ?

OUI  NON  nsp

autre collectivité :

L'EPCI s'engage: OUI

Commentaire:

*exemple : "1 toit, 2 génération"*

### SOLIDARITE DANS L'ESPACE : entre le territoire intercommunal

#### 30 La collectivité mesure-t-elle le « bien vivre ensemble » sur son territoire ?

OUI  NON  nsp

autre collectivité :

L'EPCI s'engage: OUI

Commentaire:

#### 31 Le Plan Local de l'Habitat (PLH) de la collectivité impose-t-il un pourcentage minimum de logements sociaux aux communes au-delà de la loi ?

OUI  NON  nsp

autre collectivité :

L'EPCI s'engage: OUI

Commentaire:

La loi en impose au minimum 20%

*Exemple : CA Rennes Métropole 25% et priorité à la mixité*

Baromètre des intercommunalités: Thème de la solidarité

**32 La collectivité a-t-elle prévu des logements d'urgence pour les familles en difficulté ?**

OUI  NON  nsp  autre collectivité :

L'EPCI s'engage: OUI  Commentaire:

La collectivité peut avoir quelques logements vides et meublés (3 ou 4) pour accueillir en situation d'urgence et de manière temporaire des familles en difficulté.  
Exemple : CC Pays de Quimperlé

**33 La collectivité promeut-elle les espaces partagés ?**

OUI  NON  nsp  autre collectivité :

L'EPCI s'engage: OUI  Commentaire:

Mise à disposition pour des habitants d'espaces à partager: jardins, buanderies, espaces de troc, bibliothèques participatives, etc.

**34 La collectivité a-t-elle créée ou soutenue une épicerie solidaire ?**

OUI  NON  nsp  autre collectivité :

L'EPCI s'engage: OUI  Commentaire:

Mise en place de récupération de produits hors circuit commercial pouvant être redistribué aux populations en difficulté  
Exemple : Lorient agglomération en lien avec le CCAS

**35 La collectivité a-t-elle identifié les précaires énergétiques de son territoire ?**

OUI  NON  nsp  autre collectivité :

L'EPCI s'engage: OUI  Commentaire:

Pour identifier les précaires énergétiques de son territoire la collectivité peut faire appel aux ambassadeurs, au CIAS, à l'ADMR, faire du porte à porte avec les élus, utiliser le logiciel PRECARité énergétique à l'échelle TERRitoriale (Pour pouvoir obtenir le logiciel PRECARI-TER, se rapprocher de son Interlocuteur Privilégié (IP) chez ERDF), utiliser la cartographie du fond de solidarité pour le logement, etc.

<http://www.precarite-energie.org>

**36 Les établissements intercommunaux sont-ils tous accessibles aux personnes à mobilité réduite ?**

OUI  NON  nsp  autre collectivité :

L'EPCI s'engage: OUI  Commentaire:

**37 La collectivité intervient-elle sur des actions de solidarité internationale ?**

OUI  NON  nsp  autre collectivité :

L'EPCI s'engage: OUI  Commentaire:

Exemple : La CC de Lanvollon Plouha (22) intervient à Madagascar

## Baromètre des intercommunalités: Thème de la solidarité

### 38 La collectivité a-t-elle créée une coopération entre les CCAS ou mis en place un CIAS ?

OUI  NON  nsp

autre collectivité :

L'EPCI s'engage: OUI

Commentaire:

Un tel dispositif participe à la recherche d'une plus grande efficacité et d'une rationalisation des moyens, nombre de villes ont aujourd'hui mutualisé leurs moyens avec le CCAS/CIAS. Des mutualisations tripartites existent également entre ville-centre, EPCI, CCAS/CIAS, malgré l'absence de cadre juridique.

## EQUIPEMENTS, CULTURE & TARIFICATIONS SOLIDAIRES

### 39 Des équipements sportifs de la collectivité sont-ils mutualisés ?

OUI  NON  nsp

autre collectivité :

L'EPCI s'engage: OUI

Commentaire:

Avoir un complexe sportif intercommunal, pourquoi pas avec des tarifs préférentiels pour les habitants de l'inter-communalité

### 40 Des équipements culturels de la collectivité sont-ils mutualisés ?

OUI  NON  nsp

autre collectivité :

L'EPCI s'engage: OUI

Commentaire:

*Exemple : Mettre ses bibliothèques en réseau pour offrir un large choix à ses habitants à CC Bretagne Romantique, CC la roche aux fées*

### 41 La collectivité a-t-elle mis en place des tarifs préférentiels pour les jeunes, les chômeurs, ou les retraités pour l'accès à la culture ?

OUI  NON  nsp

autre collectivité :

L'EPCI s'engage: OUI

Commentaire:

*Exemple : CA Rennes Métropole / CA Mulhouse Alsace : Carte Pass'Temps pour les retraités (financée par le CA) / Billetterie solidaire alimentée par une contribution volontaire proposée à chaque acheteur renforcée par l'abondement de la collectivité et distribuée par une association culturelle solidaire, etc.*

### 42 La collectivité a-t-elle signé la charte "Ya d'Ar Brezhoneg" ?

OUI  NON  nsp

autre collectivité :

L'EPCI s'engage: OUI

Commentaire:

Elle vise à promouvoir l'utilisation de la langue bretonne dans la vie courante des administrés. Il s'agit d'un contrat de réalisation d'objectifs, choisis parmi une liste de quarante actions proposées, entre l'Office de la Langue Bretonne et la collectivité signataire sur une durée allant de une à trois années en fonction des modalités du contrat.

*Exemples : CC du Pays des Abers, CC de la Baie du Kernic, Brest Métropole, CC du Pays Lannion-Trégor Communauté, CC du Pays Léonard, CC du Pays de Lesneven et de la côte des Légendes, CA Lorient, Poher communauté, Quimper Communauté, CC du Pays de Quimperlé, CC du Centre Trégor, CA Vannes*

### 43 La collectivité a-t-elle mis en place une politique de développement durable à destination des événementiels/manifestations ?

OUI  NON  nsp

autre collectivité :

L'EPCI s'engage: OUI

Commentaire:

Gobelets consignés, sensibilisation, prévention, etc.

*Exemples CC Pays d'Iroise : gobelets réutilisables pour les événements / CC du Pays bigouden Sud : Label "événement éco-responsable" / Métropole Nice*

<http://vertlejardin.infini.fr>

## Baromètre des intercommunalités: Thème de la solidarité

### 44 La collectivité a-t-elle mis en place une tarification solidaire de l'eau ?

OUI  NON  nsp   
 L'EPCI s'engage: OUI

autre collectivité :

Commentaire:

Il s'agit d'une tarification :

- Ecologique, parce qu'elle mobilise les habitants pour une consommation raisonnée de l'eau,
- Solidaire, parce qu'elle prend en compte pour la première fois les revenus des ménages.

Il existe différentes tranches de prix selon les consommations : les premiers litres pour l'alimentation et l'hygiène sont peu chers, et plus on consomme plus c'est cher car c'est perçu comme du confort.

<http://www.communaute-urbaine-dunk>

*Exemple : CU Dunkerque grand littoral est une collectivité pionnière en la matière avec 3 tranches prix en fonction des usages de l'eau : « eau essentielle » (alimentation, hygiène avec une baisse minimum de 20% du coût de l'eau), « eau utile » et « eau de confort ».*

### Questions que vous auriez souhaité que l'on pose dans le thème de la solidarité:

OUI  NON  nsp   
 L'EPCI s'engage: OUI

autre collectivité :

Commentaire:

OUI  NON  nsp   
 L'EPCI s'engage: OUI

autre collectivité :

Commentaire:

## Thème de l'environnement

### REDUCTION DES GAZ A EFFETS DE SERRE

#### 45 La collectivité est-elle signataire de la Convention des Maires ?

OUI  NON  nsp   
L'EPCI s'engage: OUI

autre collectivité :

Commentaire:

La Convention des Maires est le principal mouvement européen associant les autorités locales et régionales dans un engagement volontaire pour l'amélioration de l'efficacité énergétique et l'augmentation de l'usage des sources d'énergie renouvelable sur leurs territoires. Par leur engagement, les signataires de la Convention visent à respecter et à dépasser l'objectif de l'Union européenne de réduire les émissions de CO2 de 20 % d'ici 2020.

*Exemple : Cade Montbéliard*

[http://www.conventiondesmaires.eu/index\\_fr.html](http://www.conventiondesmaires.eu/index_fr.html)

#### 46 La collectivité a-t-elle calculé les émissions de GES sur son territoire ?

OUI  NON  nsp   
L'EPCI s'engage: OUI

autre collectivité :

Commentaire:

*Exemple : CU Grand Lyon*

<https://leclimatentrenosmains.org/>

#### 47 La collectivité est-elle certifiée "Cit'ergie" ?

OUI  NON  nsp   
L'EPCI s'engage: OUI

autre collectivité :

Commentaire:

Cit'ergie est le dispositif destiné aux communes et intercommunalités qui s'engagent dans une amélioration continue de leur politique énergie durable en cohérence avec des objectifs climatiques ambitieux.

*Exemple : CA Morlaix Communauté*

<http://www.citergie.ademe.fr/>

#### 48 La collectivité a-t-elle un schéma d'autonomie énergétique ?

OUI  NON  nsp   
L'EPCI s'engage: OUI

autre collectivité :

Commentaire:

Par schéma d'autonomie énergétique, on entend déploiement des productions énergétiques locales et renouvelables, la prise en compte dans ses politiques énergétiques le scénario NegaWatt, etc.

*Exemples : La boucle énergétique locale à CA Lorient, CC val d'Ille, CA St Brieuc ;  
Démarche « Territoire à Energie Positive » à CC Val d'Ille, CC Mené*

## Baromètre des intercommunalités: Thème de l'environnement

|   |                          |                                   |   |
|---|--------------------------|-----------------------------------|---|
| <b>49 La collectivité a-t-elle un programme de rénovation énergétique des bâtiments (intercommunaux, particuliers, bailleurs, etc.) au-delà des exigences nationales ?</b>  |                          |                                   |   |
| OUI   | <input type="checkbox"/> | NON                               | <input type="checkbox"/>                              |
| L'EPCI s'engage:  |                          | OUI                               | <input type="checkbox"/>                              |
| nsp   |                          | <input type="checkbox"/>          | autre collectivité : <input type="text"/>             |
|   |                          | Commentaire: <input type="text"/> |   |
| <p>En France, de tous les secteurs économiques, celui du bâtiment est le plus gros consommateur d'énergie : il représente 43% des consommations énergétiques françaises, soit 1,1 tonne équivalent pétrole par an et par habitant. Au total, le bâtiment produit chaque année plus de 120 millions de tonnes de dioxyde de carbone, gaz à effet de serre, soit près du quart des émissions nationales.</p> <p style="text-align: center;"><i>Exemple : CA Mulhouse Alsace : Aide à la rénovation des logements Basse Consommation (jusqu'à 17000€ subventions pour les propriétaires)<br/>CC Pays de la Roche Aux Fées (Dispositif Hors OPAH)</i></p> |                          |                                   | <p>Il existe un « Club national des initiatives l</p> |

|  |                          |                                   |   |
|--|--------------------------|-----------------------------------|---|
| <b>50 La collectivité a-t-elle établi un schéma des circulations douces (en continuité) pour son territoire ?</b>  |                          |                                   |   |
| OUI  | <input type="checkbox"/> | NON                               | <input type="checkbox"/>                  |
| L'EPCI s'engage:   |                          | OUI                               | <input type="checkbox"/>                  |
| nsp  |                          | <input type="checkbox"/>          | autre collectivité : <input type="text"/> |
|  |                          | Commentaire: <input type="text"/> |   |
| <p>Un schéma directeur pour les pistes cyclables peut en être un.</p> <p style="text-align: center;"><i>Exemple : CC du canton de Lessay (Manche) : Schéma des circulations douces, en partenariat avec le Parc naturel régional : test de la méthodologie dans une commune en vue de sa généralisation.</i></p> |                          |                                   |   |

|  |                          |                                   |   |
|--|--------------------------|-----------------------------------|---|
| <b>51 Chaque commune de la collectivité est-elle desservie par un réseau de transport en commun adapté aux besoins des habitants ?</b> |                          |                                   |   |
| OUI  | <input type="checkbox"/> | NON                               | <input type="checkbox"/>                  |
| L'EPCI s'engage:   |                          | OUI                               | <input type="checkbox"/>                  |
| nsp  |                          | <input type="checkbox"/>          | autre collectivité : <input type="text"/> |
|  |                          | Commentaire: <input type="text"/> |   |
|  |                          |                                   |   |

|   |                          |                                   |   |
|---|--------------------------|-----------------------------------|---|
| <b>52 La collectivité favorise-t-elle l'usage du vélo ?</b>   |                          |                                   |   |
| OUI   | <input type="checkbox"/> | NON                               | <input type="checkbox"/>                  |
| L'EPCI s'engage:  |                          | OUI                               | <input type="checkbox"/>                  |
| nsp   |                          | <input type="checkbox"/>          | autre collectivité : <input type="text"/> |
|   |                          | Commentaire: <input type="text"/> |   |
| <p>La collectivité peut proposer des vélos en libre-service, aider les particuliers à l'acquisition de vélos etc.</p> <p style="text-align: center;"><i>Exemple : CC du Val d'Ille (location de vélos à assistance)<br/>CA Vannes agglo (Prêt de vélos aux étudiants de septembre à juin)</i></p> |                          |                                   |   |

|   |                          |                                   |   |
|---|--------------------------|-----------------------------------|---|
| <b>53 La collectivité facilite-t-elle l'installation des aires de covoiturage ?</b> |                          |                                   |   |
| OUI   | <input type="checkbox"/> | NON                               | <input type="checkbox"/>                  |
| L'EPCI s'engage:  |                          | OUI                               | <input type="checkbox"/>                  |
| nsp   |                          | <input type="checkbox"/>          | autre collectivité : <input type="text"/> |
|   |                          | Commentaire: <input type="text"/> |   |
|   |                          |                                   |   |

Baromètre des intercommunalités: Thème de l'environnement

**54 La collectivité propose-t-elle aux habitants du territoire une carte voyageur multimodale (train, bus, etc.) ?**

OUI  NON  nsp  autre collectivité :

L'EPCI s'engage: OUI  Commentaire:

La carte voyageur multimodale permet de charger tout type de titre de transport (ticket de bus, train, car, etc.) pour faciliter la mobilité sur le territoire.  
*Exemple : Carte Korrigo à Rennes Métropole*

**55 La collectivité favorise-t-elle le développement de la visioconférence, du télétravail, etc. ?**

OUI  NON  nsp  autre collectivité :

L'EPCI s'engage: OUI  Commentaire:

La visioconférence permet d'éviter les déplacements pour des réunions, de diminuer les frais de déplacements, d'échanger avec des personnes qui viennent de loin et qui ne se seraient sûrement pas déplacées.  
*Exemple : Quimper Communauté dans le cadre de son Agenda 21*

Les pratiques des collectivités territoriales en matière de développement du télétravail pour leurs agents :

<http://www.fonction-publique.gouv.fr/fil>

**ECONOMIES D'ENERGIE & ENERGIES RENOUVELABLES**

**56 La collectivité sensibilise-t-elle ses habitants aux économies d'énergie et/ou à l'écoconstruction ?**

OUI  NON  nsp  autre collectivité :

L'EPCI s'engage: OUI  Commentaire:

En ce qui concerne les économies d'énergie de nombreuses opérations de sensibilisation sont envisageables sur les éco gestes, l'installation de matériels performants, l'aide de l'espace info Energie, Opération TrackOWatt / Démarche EcoWatt, , etc.  
*Exemple : CA Grand Besançon : prêt de matériel de mesure de perte d'énergie aux habitants; / CA Seine Eure : Défi familles à énergie positive / Métropole Nice cote d'Azur : éco Watt / CA Mulhouse Alsace : « Climat Box » à destination du grand public (une boîte ingénieuse, permettant d'économiser jusqu'à 95 € et 115 kg de CO2 par an) Tarif 23 € pour une valeur de 50€ (une ampoule LED, un ensemble de prises télécommandées (commande à distance), un réducteur de débit d'eau (4,5 l/mn), le livret tous clim'acteurs, le livret Climat gourmand, un guide d'utilisation de la Climat box) / CC Pays de Chateaugiron : opération Trackowatt*

En ce qui concerne l' éco-construction :  
*Exemple : développement / soutien à la filière à CA Concarneau en partenariat avec CC pays de Quimperlé*

**57 La collectivité est-elle consommatrice ou productrice d'électricité d'origine renouvelable ?**

OUI  NON  nsp  autre collectivité :

L'EPCI s'engage: OUI  Commentaire:

Choisir une électricité verte pour sa collectivité c'est possible, on peut aussi vendre l'énergie renouvelable que l'on produit  
*Exemple : CC Val d'Ille vend de l'énergie à Enercoop*

<http://www.enercoop-bretagne.fr/>

Baromètre des intercommunalités: Thème de l'environnement

|  |                          |                          |   |
|--|--------------------------|--------------------------|---|
| <b>58 La collectivité invite-t-elle ses citoyens à contribuer à des projets collectifs (et locaux) d'énergie renouvelable ?</b>  |                          |                          |   |
| OUI  | <input type="checkbox"/> | NON                      | <input type="checkbox"/>  |
|  | nsp                      | <input type="checkbox"/> |   |
| L'EPCI s'engage:   |                          | OUI                      | <input type="checkbox"/>  |
|  |                          | autre collectivité :     | <input type="text"/>  |
|  |                          | Commentaire:             | <input type="text"/>  |
| <p>Les collectivités sont en première ligne des changements climatiques et de la hausse brutale des prix de l'énergie. Elles constatent par ailleurs l'effritement économique et démographique au sein de leur territoire. A ces titres, la relocalisation de l'énergie entre les mains des acteurs locaux est un enjeu majeur. Longtemps laissées à l'écart des décisions, reléguées à un rôle de réceptacle des stratégies énergétiques nationales, les collectivités ont intérêt à s'impliquer de plus en plus dans une démarche énergétique cohérente, en phase avec les potentiels et les acteurs de son territoire. Énergie Partagée travaille à mobiliser les élus et équipes techniques des collectivités pour étudier les possibilités, conditions et intérêts d'initier une démarche citoyenne collective de production d'énergie renouvelable. Ce travail passe par une information des équipes de la collectivité à l'échelle la plus adaptée (communauté de communes par exemple) et par une analyse des ressources disponibles, tant au niveau énergétique qu'au niveau de la dynamique citoyenne (présence d'associations locales aptes à « porter » le projet par exemple). Dès lors, une mutualisation des expériences avec d'autres territoires ayant engagé la même dynamique permet de faire avancer rapidement l'initiative.</p> <p align="center"><i>Exemple : CC du Massif du Vercors (Isère) : Accompagnement de la création d'une centrale photovoltaïque villageoise</i></p> |                          |                          | <p align="center"><a href="http://energie-partagee.org/">http://energie-partagee.org/</a></p> |

|   |                          |                          |                          |
|---|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| <b>59 La collectivité a-t-elle favorisé la mise en place d'une filière bois énergie ?</b>   |                          |                          |                          |
| OUI   | <input type="checkbox"/> | NON                      | <input type="checkbox"/> |
|   | nsp                      | <input type="checkbox"/> |                          |
| L'EPCI s'engage:  |                          | OUI                      | <input type="checkbox"/> |
|   |                          | autre collectivité :     | <input type="text"/>     |
|   |                          | Commentaire:             | <input type="text"/>     |
| <p align="center"><i>Exemples : SCIC du Pays de Dinan<br/>Structurer la filière bois à l'échelle de 2 territoires à CA Concarneau et CC Quimperlé</i></p> |                          |                          |                          |

**EAU**

|   |                          |                          |                          |
|---|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| <b>60 Les eaux superficielles et souterraines du territoire de la collectivité sont-elles en bon état écologique selon les normes européennes ?</b>   |                          |                          |                          |
| OUI   | <input type="checkbox"/> | NON                      | <input type="checkbox"/> |
|   | nsp                      | <input type="checkbox"/> |                          |
| L'EPCI s'engage:  |                          | OUI                      | <input type="checkbox"/> |
|   |                          | autre collectivité :     | <input type="text"/>     |
|   |                          | Commentaire:             | <input type="text"/>     |
| <p><i>Nos modes de production et de consommation constituent des facteurs de dégradation de la biodiversité. La reconquête de la qualité de l'eau et la préservation globale de la biodiversité doivent permettre de maintenir les fonctionnalités des écosystèmes et les services rendus par ces derniers. En Bretagne, ces services sont essentiels pour l'attractivité, l'économie et la qualité de vie du territoire.</i></p> |                          |                          |                          |

|   |                          |                          |                          |
|---|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| <b>61 La gestion de l'eau (potable ou assainissement) se fait elle en régie communautaire ?</b>   |                          |                          |                          |
| OUI   | <input type="checkbox"/> | NON                      | <input type="checkbox"/> |
|   | nsp                      | <input type="checkbox"/> |                          |
| L'EPCI s'engage:  |                          | OUI                      | <input type="checkbox"/> |
|   |                          | autre collectivité :     | <input type="text"/>     |
|   |                          | Commentaire:             | <input type="text"/>     |
| <p>Les services publics de l'eau potable et de l'assainissement sont des services publics essentiels en ce qui concerne l'hygiène publique et la santé, d'un point de vue social, environnemental, patrimonial, en matière d'aménagement du territoire, de logement, d'activités. Mais aujourd'hui, deux multinationales privées constituent progressivement un oligopole de l'eau, en les exploitants sous forme de « délégation de service public », sur lesquels elles réalisent des profits considérables. La reprise en régie publique de l'eau permet alors d'accroître la qualité du service en diminuant le prix de l'eau, en clarifiant les données sur la gestion du service (accès aux informations, délibérations, rapports annuels sur les tarifs et la qualité de l'eau), en créant des emplois utiles à la collectivité et aux usagers (via l'internalisation des prestations auparavant sous-traitées).</p> |                          |                          |                          |

Baromètre des intercommunalités: Thème de l'environnement

**62 La collectivité a-t-elle mis en place des contrats avec des agriculteurs pour la préservation de la qualité de l'eau ?**

OUI  NON  nsp  autre collectivité :

L'EPCI s'engage: OUI  Commentaire:

**PROTECTION DU MILIEU NATUREL**

**63 La collectivité a-t-elle référencé ses trames vertes et bleues ou noires ou d'intérêt écologiques ?**

OUI  NON  nsp  autre collectivité :

L'EPCI s'engage: OUI  Commentaire:

La Trame verte et bleue est un outil d'aménagement du territoire qui vise à (re)constituer un réseau écologique cohérent, à l'échelle du territoire national, pour permettre aux espèces animales et végétales, de circuler, de s'alimenter, de se reproduire, de se reposer... En d'autres termes, d'assurer leur survie, et permettre aux écosystèmes de continuer à rendre à l'homme leurs services.

<http://www.trameverteetbleue.fr/>

*Exemple : PNR d'Armorique : commune d'Hanvec*

**64 La collectivité a-t-elle identifiée et protège-t-elle TOUTES ses zones humides ?**

OUI  NON  nsp  autre collectivité :

L'EPCI s'engage: OUI  Commentaire:

Les pesticides contribuent en grande partie à la pollution des eaux. D'autres solutions alternatives au désherbage chimique sont possibles. Il peut s'agir de désherbage thermique (par le feu ou la vapeur) ou mécanique (par la binette ou la balayeuse).

<http://www.zeropesticide.org>

*Exemple : la Ville de Rennes.*

**65 La collectivité s'est-elle engagée dans un programme de replantation des haies bocagères sur son territoire ?**

OUI  NON  nsp  autre collectivité :

L'EPCI s'engage: OUI  Commentaire:

En France, entre 1975 à 1987, 45 000 km de haies ont disparues alors qu'elles offrent de multiples avantages pour les cultures et pour l'environnement :

- Elles protègent des vents cultures, élevages et bâtiments ;
- Elles freinent l'écoulement de l'eau en favorisant son infiltration vers les nappes profondes (diminue l'intensité des crues) et sa purification. Elles absorbent aussi une partie des polluants (nitrates, etc.) évitant ainsi leur transfert vers les cours d'eau et la prolifération d'algues vertes ;
- Elles sont un lieu de vie pour la faune (oiseaux, insectes, reptiles, petits mammifères) ;
- Elles sont une source d'énergie renouvelable : production de bois d'œuvre et de bois de chauffage ;
- Elles embellissent le paysage

*Exemple : Le programme "Breizh Bocage"*

## Baromètre des intercommunalités: Thème de l'environnement

|  |   |     |                          |     |                          |
|--|---|-----|--------------------------|-----|--------------------------|
| <b>66</b>  | <b>La collectivité a-t-elle une politique de préservation et de développement de la biodiversité sur son territoire ?</b> |     |                          |     |                          |
| OUI  | <input type="checkbox"/>  | NON | <input type="checkbox"/> | nsp | <input type="checkbox"/> |
| L'EPCI s'engage:   |   |     |                          | OUI | <input type="checkbox"/> |
| autre collectivité :   |   |     | <input type="text"/>     |     |                          |
| Commentaire: <input style="width: 100%;" type="text"/>   |   |     |                          |     |                          |
| <p style="font-size: small; text-align: center;"><i>La collectivité peut participer à la sensibilisation du milieu agricole et citoyen à la limitation des transferts de polluants, la préservation des sols et de la biodiversité. Exemples : CU Strasbourg : mise en place d'un programme de défense des abeilles et autres insectes pollinisateurs (baisse produits phyto, semer des prairies mellifères, hôtels à insectes, ruches, etc.) / Métropole Nice cote d'Azur : Plan Local Biodiversité / CC Coglais communauté : Prairies fleuries</i></p> |   |     |                          |     |                          |

|  |   |     |                          |     |                          |
|--|---|-----|--------------------------|-----|--------------------------|
| <b>67</b>  | <b>La collectivité a-t-elle mis en place un programme "nature en ville" ou des "coins nature" ?</b> |     |                          |     |                          |
| OUI  | <input type="checkbox"/>  | NON | <input type="checkbox"/> | nsp | <input type="checkbox"/> |
| L'EPCI s'engage:   |   |     |                          | OUI | <input type="checkbox"/> |
| autre collectivité :   |   |     | <input type="text"/>     |     |                          |
| Commentaire: <input style="width: 100%;" type="text"/>   |   |     |                          |     |                          |
| Accroître de 50 % la végétation au sol dans tous les espaces disponibles, permettrait de baisser la température de 1 à 2°C |   |     |                          |     |                          |

### GESTION DES DECHETS

|   |   |     |                          |     |                          |
|---|---|-----|--------------------------|-----|--------------------------|
| <b>68</b>   | <b>La collectivité a-t-elle mis en place une politique de réduction des déchets à la source ?</b> |     |                          |     |                          |
| OUI   | <input type="checkbox"/>  | NON | <input type="checkbox"/> | nsp | <input type="checkbox"/> |
| L'EPCI s'engage:  |   |     |                          | OUI | <input type="checkbox"/> |
| autre collectivité :  |   |     | <input type="text"/>     |     |                          |
| Commentaire: <input style="width: 100%;" type="text"/>  |   |     |                          |     |                          |
| <p>Une politique de réduction des déchets à la source passe par un nombre important d'actions comme la sensibilisation des habitants, la lutte contre les sur emballages, l'interdiction des sacs en plastiques, la tarification incitative des déchets, la promotion des couches lavables, etc.</p> <p style="text-align: center; font-size: small;"><i>Exemple : CC Presqu'île de Crozon (programme global de réduction des déchets)<br/>Promotion des couches lavables : aide financière aux familles + expérimentation dans les crèches à CA centre littoral de Guyane, CC pays de Quimperlé, CC presqu'île de Crozon</i></p> |   |     |                          |     |                          |

|  |  |     |                          |     |                          |
|--|--|-----|--------------------------|-----|--------------------------|
| <b>69</b>  | <b>La collectivité a-t-elle mis en place une collecte des biodéchets dans les immeubles collectifs et/ou les maisons individuelles ?</b> |     |                          |     |                          |
| OUI  | <input type="checkbox"/>   | NON | <input type="checkbox"/> | nsp | <input type="checkbox"/> |
| L'EPCI s'engage:                                       |  |     |                          | OUI | <input type="checkbox"/> |
| autre collectivité :                                   |  |     | <input type="text"/>     |     |                          |
| Commentaire: <input style="width: 100%;" type="text"/> |  |     |                          |     |                          |
| L'EPCI peut adhérer au Réseau Compost                  |  |     |                          |     |                          |
| <i>Exemple : CA Lorient</i>                            |  |     |                          |     |                          |

## Baromètre des intercommunalités: Thème de l'environnement

### 70 La collectivité a-t-elle une recyclerie / ressourcerie ?

OUI  NON  nsp

autre collectivité :

L'EPCI s'engage: OUI

Commentaire:

La collectivité en créant une recyclerie incite ses habitants à donner les objets dont ils ne veulent plus et pouvant être réutilisés (ex : meubles, appareils électroménagers, livres jouets, ustensiles de cuisine, vélos, bibelots...). La collectivité peut installer des conteneurs pour faciliter le dépôt de ces objets ou des points de réemploi dans ses déchèteries. Ce genre d'initiative a plusieurs objectifs : réduire la quantité de déchets, les valoriser, encourager le recyclage, créer des emplois et favoriser l'insertion sociale et soutenir l'insertion professionnelle.

*Exemple : Recyclerie de Caudan par CA Lorient*

## SANTE PUBLIQUE

### 71 La collectivité a-t-elle mis en place des indicateurs de santé publique accessibles au grand public ?

OUI  NON  nsp

autre collectivité :

L'EPCI s'engage: OUI

Commentaire:

La santé est le premier échelon en matière de besoin des individus. Relever et mettre à disposition les indicateurs de celle-ci permet un éclaircissement pour chacun des priorités de santé publique sur son territoire.

*Exemple : Le Baro'métropole de Rennes est un document en ligne référençant et commentant toutes les évolutions des indicateurs de bien-être en pays rennais*

### 72 La collectivité a-t-elle établie une carte des niveaux d'exposition pour le public aux ondes électromagnétiques notamment dans les lieux publics (wifi, relais téléphonie, etc.) ?

OUI  NON  nsp

autre collectivité :

L'EPCI s'engage: OUI

Commentaire:

« loi relative à la sobriété, à la transparence, à l'information et à la concertation en matière d'exposition aux ondes électromagnétiques » adoptée définitivement le 29 janvier 2015 par le Parlement.

<https://www.service-public.fr/particulier>

*Exemple : Strasbourg*

### 73 La collectivité a-t-elle un système d'information des niveaux de pollution et un Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) ?

OUI  NON  nsp

autre collectivité :

L'EPCI s'engage: OUI

Commentaire:

Il vise à ramener dans la zone, les concentrations en polluants à un niveau inférieur aux valeurs limites. Pour ce faire, des prescriptions particulières applicables aux différentes sources d'émission (chaudières, usines, trafic routier, combustion du bois, ...)

<http://www.developpement-durable.go>

Questions que vous auriez souhaité que l'on pose dans le thème environnement:

|                  |                          |                          |                          |     |                          |                      |                      |                      |
|------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|-----|--------------------------|----------------------|----------------------|----------------------|
|                  |                          |                          |                          |     |                          |                      |                      |                      |
| OUI              | <input type="checkbox"/> | NON                      | <input type="checkbox"/> | nsp | <input type="checkbox"/> | autre collectivité : | <input type="text"/> | <input type="text"/> |
| L'EPCI s'engage: | OUI                      | <input type="checkbox"/> |                          |     |                          | Commentaire:         | <input type="text"/> |                      |
|                  |                          |                          |                          |     |                          |                      |                      | <input type="text"/> |

|                  |                          |                          |                          |     |                          |                      |                      |                      |
|------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|-----|--------------------------|----------------------|----------------------|----------------------|
|                  |                          |                          |                          |     |                          |                      |                      |                      |
| OUI              | <input type="checkbox"/> | NON                      | <input type="checkbox"/> | nsp | <input type="checkbox"/> | autre collectivité : | <input type="text"/> | <input type="text"/> |
| L'EPCI s'engage: | OUI                      | <input type="checkbox"/> |                          |     |                          | Commentaire:         | <input type="text"/> |                      |
|                  |                          |                          |                          |     |                          |                      |                      | <input type="text"/> |

## Thème des citoyennetés

### DEMOCRATIE REPRESENTATIVE (information et consultation)

#### 74 Les comptes rendus des conseils communautaires sont-ils accessibles sur internet

OUI  NON  nsp

autre collectivité :

L'EPCI s'engage: OUI

Commentaire:

Les comptes rendus peuvent être disponibles sur le site de l'intercommunalité. On peut aller plus loin en proposant des retransmissions en direct du conseil communautaire et un résumé de chaque séance en vidéo à la demande, accessible à tout moment et depuis tous supports (P.C., tablette, smartphone...).

*Exemple : CU Dunkerque Grand littoral propose des retransmissions en direct*

#### 75 Y-a-t-il une parité Homme Femme au sein du bureau communautaire ?

OUI  NON  nsp

autre collectivité :

L'EPCI s'engage: OUI

Commentaire:

Le bureau est constitué à parts égales de femmes et d'hommes.

#### 76 La collectivité a-t-elle mis en place un « Allo Mr le Président/Mme la Présidente de la communauté » ?

OUI  NON  nsp

autre collectivité :

L'EPCI s'engage: OUI

Commentaire:

Sur le même principe que le « Allo Mr le Maire », cet outil de liaison directe entre le Président de l'intercommunalité et les citoyens permet, sur simple appel, d'alerter, de questionner, d'informer ou de témoigner. Grâce à la mise en place d'un numéro vert, ce service évite les prises de rendez-vous et les déplacements parfois compliqués (problèmes de mobilité ou d'emploi du temps). La fréquence des permanences varie d'un inter-communalité à l'autre.

#### 77 Le président/ la Présidente de la collectivité n'a pas d'autres mandats électifs que celui de maire ?

OUI  NON  nsp

autre collectivité :

L'EPCI s'engage: OUI

Commentaire:

Ceci est un choix, auquel nous sommes attentifs. Un Président très présent peut impulser une plus grande participation citoyenne.

**78 La collectivité consulte-t-elle régulièrement son Conseil de Développement ?**

OUI  NON  nsp  autre collectivité :

L'EPCI s'engage: OUI  Commentaire:

Les Conseils de développement sont des instances de démocratie participative uniques en leur genre. Ces assemblées, constituées de membres bénévoles représentant la société civile du territoire avec une recherche de diversité, sont créées par les communautés urbaines, d'agglomération et de pays en tant qu'instances de consultation et de proposition sur les orientations majeures des politiques publiques locales. Forces de proposition, attachés à la construction collective par le débat, les Conseils de développement s'efforcent d'apporter une expertise citoyenne dans le contenu des politiques locales.

**79 Y a-t-il un « Club » où l'intercommunalité peut échanger sur les meilleures pratiques de Développement Durable ?**

OUI  NON  nsp  autre collectivité :

L'EPCI s'engage: OUI  Commentaire:

*Exemple : CU Grand Lyon*

**80 La collectivité adhère-t-elle à un réseau sur le Développement Durable ?**

OUI  NON  nsp  autre collectivité :

L'EPCI s'engage: OUI  Commentaire:

**81 Dans le cadre d'un projet d'aménagement impactant la qualité de vie environnementale du territoire la collectivité informe-t-elle les habitants dès la naissance du projet ?**

OUI  NON  nsp  autre collectivité :

L'EPCI s'engage: OUI  Commentaire:

**DEMOCRATIE PARTICIPATIVE (concertation)**

**82 La collectivité a-t-elle mis en place un site de web (ou une rubrique sur son site) de concertation et de participation ?**

OUI  NON  nsp  autre collectivité :

L'EPCI s'engage: OUI  Commentaire:

*Exemple : CU de Bordeaux* <http://participation.lacub.fr/>

**83 Les élus de la collectivité ont-ils tous été formé à la participation citoyenne ?**

OUI  NON  nsp  autre collectivité :

L'EPCI s'engage: OUI  Commentaire:

Notamment, ont-ils été formés à la différence entre réunion d'information, réunion de participation et réunion de co-construction (cf. Dossier Nicolas Hulot)

**84 La collectivité soutient-elle financièrement et/ou matériellement (ex: mise à disposition de locaux) le conseil de développement ?**

OUI  NON  nsp  autre collectivité :

L'EPCI s'engage: OUI  Commentaire:

**85 La collectivité a-t-elle créé un conseil communautaire de jeunes ?**

OUI  NON  nsp  autre collectivité :

L'EPCI s'engage: OUI  Commentaire:

La mise en place d'un espace pour les jeunes leur permet l'appropriation du développement local.  
*Exemple : CC Pays de Pouzauges (Vendée)*

**86 La collectivité soutient-elle une maison intercommunale des associations ou à défaut mission de soutien inter communal au tissu associatif ?**

OUI  NON  nsp  autre collectivité :

L'EPCI s'engage: OUI  Commentaire:

**87 La collectivité soutient-elle un collectif citoyen intercommunal sur la Transition ?**

OUI  NON  nsp  autre collectivité :

L'EPCI s'engage: OUI  Commentaire:

**88 La collectivité soutient-elle la formation des associations ?**

OUI  NON  nsp  autre collectivité :

L'EPCI s'engage: OUI  Commentaire:

Ce peut être au sujet de la transition, ou encore du fonctionnement des intercommunalités

DEMOCRATIE CITOYENNE ET DEVELOPPEMENT DURABLE (co-construction)

89 La collectivité a-t-elle encouragée ses communes membres à répondre au baromètre du développement durable ?

OUI  NON  nsp

autre collectivité :

L'EPCI s'engage: OUI

Commentaire:

Pour en savoir plus sur le baromètre du développement durable des communes consultez le site :

<http://www.barometredudeveloppementdurable.org>

90 La collectivité a-t-elle un Agenda 21 intercommunal ?

OUI  NON  nsp

autre collectivité :

L'EPCI s'engage: OUI

Commentaire:

En cours, actualisé régulièrement...

*Exemple : CC Pays de Quimperlé (qui y a même intégré un PCET)*

91 La collectivité encourage-t-elle ses habitants à s'engager individuellement dans le développement durable ?

OUI  NON  nsp

autre collectivité :

L'EPCI s'engage: OUI

Commentaire:

Exemple d'outils : Bilan carbone, Agenda 21 du citoyen :

<http://www.agenda21ducitoyen.org>

92 La collectivité met elle en place des programmes d'éducation au développement durable pour les enfants et pour les adultes ?

OUI  NON  nsp

autre collectivité :

L'EPCI s'engage: OUI

Commentaire:

La collectivité propose des animations sur le Développement Durable aux enfants et des ateliers plus concrets de fabrication de produits ménagers, de beauté, d'hygiène, des formations au jardinage naturel par exemple pour les adultes.

*Exemples pour les enfants :*

*CU de Bordeaux : « les Juniors du Développement Durable » : éducation à l'environnement autour de 7 parcours pédagogiques/ CA Mulhouse Alsace : « Aventure citoyenne » en partenariat avec l'éducation nationale vers un apprentissage de la citoyenneté*

*Pour toute la famille :*

*CU Le Mans Métropole : Ateliers gratuits de lutte contre le gaspillage alimentaire, de fabrication de produits ménagers, cours de jardinage au naturel et compostage / CC Campagne et baie de l'orme : pour les particuliers*

**93 Les élus et agents de la collectivité ont-ils tous été formés au Développement Durable et à la Transition ?**

OUI  NON  nsp  autre collectivité :

L'EPCI s'engage: OUI  Commentaire:

*Exemples : CC Maubeuge-Val deambre (nord) : formation au Développement Durable et aux éco gestes pour l'ensemble du personnel / CC Langeadois : « voyage d'études » sur le Développement Durable pour déclencher des envies, créer des échanges entre élus / CC Côte d'Emeraude : formation aux éco gestes*

**94 La collectivité s'est-elle associée à d'autres EPCI pour mener des projets en commun ?**

OUI  NON  nsp  autre collectivité :

L'EPCI s'engage: OUI  Commentaire:

Deux inter-communalité peuvent se réunir sur un projet ciblé.

*Exemple : Création d'une légumerie commune entre 2 inter-communalités CA Grenoble et CA Pays voironnais / CA Concarneau et CC pays de Quimperlé : développement de la filière bois*

**95 La collectivité incite-t-elle aux achats ou prestations groupés entre certaines communes ?**

OUI  NON  nsp  autre collectivité :

L'EPCI s'engage: OUI  Commentaire:

Au sein de l'inter-communalité, certaines communes qui ont les mêmes besoins peuvent faire des achats groupés pour éviter les achats multiples, dans un but de mutualisation.

*Exemple : un desherbeur à CA Rennes Metropole*

**96 La collectivité a-t-elle mis en place une stratégie de co-construction de la Transition avec le Conseil de Développement ?**

OUI  NON  nsp  autre collectivité :

L'EPCI s'engage: OUI  Commentaire:

La co-construction dépasse la simple concertation ou consultation ; elle implique que le conseil de développement et l'inter-communalité soient non seulement les acteurs, mais également les auteurs de la stratégie de Transition.

**97 Les projets d'aménagement communautaires sont-ils co-construits avec les habitants ?**

OUI  NON  nsp  autre collectivité :

L'EPCI s'engage: OUI  Commentaire:

La co-construction dépasse la simple concertation ou consultation ; elle implique que les habitants soient non seulement les acteurs, mais également les auteurs des projets d'aménagement communautaires.

Il existe une charte de la participation citoyenne à l'action publique communautaire : <http://participation.lacub.fr/IMG/pdf/ea>

*"La fabrique citoyenne" à Rennes Métropole*

**98 La collectivité organise-t-elle des chantiers participatifs ou de solidarités avec les habitants bénévoles pour améliorer leur cadre de vie ?**

OUI  NON  nsp  autre collectivité :

L'EPCI s'engage: OUI  Commentaire:

Qu'il soit participatif, solidaire ou collaboratif, c'est un moment où des particuliers se retrouvent entre eux pour travailler ensemble, bénévolement et dans la convivialité, ici pour embellir leur quartier par exemple.

*Exemple : CA Mulhouse*

**99 Y-a-t-il des actions pour impliquer les jeunes dans la démocratie locale ?**

OUI  NON  nsp  autre collectivité :

L'EPCI s'engage: OUI  Commentaire:

La collectivité peut faire une demande d'agrément pour accueillir des volontaires en services civiques

**100 Y-a-t-il des actions pour former ou favoriser l'engagement bénévole des jeunes ?**

OUI  NON  nsp  autre collectivité :

L'EPCI s'engage: OUI  Commentaire:

Actions diverses comme : Information, sensibilisation, aide à l'encadrement, valorisation de leur engagement, etc.

**Questions que vous auriez souhaité que l'on pose dans le thème citoyennetés :**

OUI  NON  nsp  autre collectivité :

L'EPCI s'engage: OUI  Commentaire:

OUI  NON  nsp  autre collectivité :

L'EPCI s'engage: OUI  Commentaire:



Signatures des représentantes et représentants

| Intercommunalité |       |
|------------------|-------|
| Fonction:        | _____ |
| Nom, prénom:     | _____ |
| Téléphone:       | _____ |
| Courriel:        | _____ |
| signature:       | _____ |

| Société civile    |       |
|-------------------|-------|
| Nom, prénom :     | _____ |
| Association :     | _____ |
| Adresse postale : | _____ |
| Téléphone:        | _____ |
| Courriel :        | _____ |
| site WEB:         | _____ |
| signature:        | _____ |
| Nom, prénom :     | _____ |
| Association :     | _____ |
| Adresse postale : | _____ |
| Téléphone:        | _____ |
| Courriel :        | _____ |
| site WEB:         | _____ |
| signature:        | _____ |

| Date de réponse au baromètre |
|------------------------------|
| _____                        |

| Nombre de participants aux réponses |
|-------------------------------------|
| _____                               |